

## Etape 6 : Les Borels - Chaillol

CC Champsaur-Valgaudemar - Champoléon



Passage en balcon bordant la Forêt Domaniale du Drac (CDRP05)



*Cette étape de 17km, en balcon sur le Champsaur, est très attrayante par la diversité du parcours, tantôt en forêt, tantôt dégagé sur le panorama, dominé par les falaises du massif de Chaillol. Le sentier est très bien balisé, le dénivelé pas très important. Le point de départ se situe aux Borels, dans la vallée de Champoléon. Le sentier se dirige ensuite aux Roranches (nouveau tracé suite aux éboulements) petit hameau typique de montagne où la chapelle Saint-Pancrace a été rénovée récemment. Après une montée assez raide pour rejoindre l'ancien tracé du GR®, le sentier va serpenter sous les aiguilles de Famourou et rejoindre la station de Saint-Michel de Chaillol.*

### Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 18.7 km

Dénivelé positif : 1240 m

Difficulté : Facile

Type : Étape

# Itinéraire

**Départ** : Les Borels

**Arrivée** : Chaillol

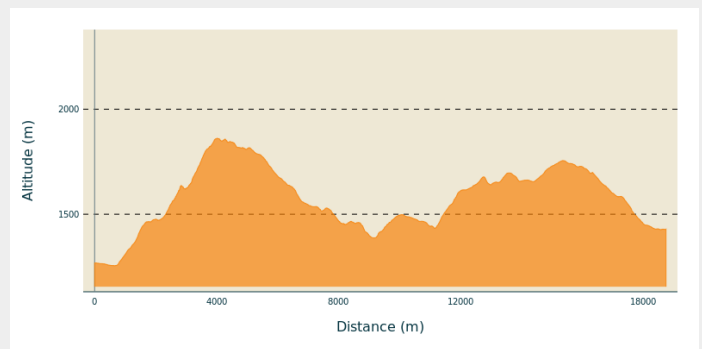
**Balisage** :  GRP

**Communes** : 1. Champoléon

2. Saint-Jean-Saint-Nicolas

3. Saint-Michel-de-Chaillol

## Profil altimétrique



Altitude min 1255 m Altitude max 1862 m

Depuis le parking des Borels, au cœur de la vallée de Champoléon, traverser la passerelle sur le Drac Blanc (juste derrière les toilettes sèches) et se diriger au sud vers Pont du Fossé (chemin de gauche). Virer à gauche à la bifurcation, traverser un ruisseau et commencer à monter au milieu des mélèzes. A l'intersection « Roche de bidou » (1310 m), prendre la direction des Richards et s'élever sur le sentier qui monte raide dans un environnement très boisé. Apprécier la belle vue en chemin sur le hameau des Martins et sur le Drac.

A l'intersection du belvédère (ce dernier se trouve à 5 minutes à droite), tourner à gauche vers les Richards et passer sous les falaises.

A la bifurcation « les Cottés » (1480 m), prendre tout droit en direction des Richards. Traverser le pierrier et profiter de la jolie vue dégagée sur la station de Serre Eyraud et la grande Autane. Monter en lacet à travers la belle pinède. Ignorer la jonction du lac d'Étang et continuer vers les Richards. Le sentier passe juste au-dessus des Aiguilles du Pertuits. Emprunter un sublime sentier en balcon qui surplombe la jonction entre le Drac Blanc et le Drac Noir qui descend de la vallée d'Orcières. En chemin, profiter d'une très agréable aire de pique-nique ombragée et de sa fontaine (fontaine du Planté).

A l'intersection, prendre la piste à gauche direction « Les Richards » et continuer tout droit pour basculer sur un nouveau versant. Bifurquer à droite sur un petit sentier discret (attention de ne pas louper la déviation). Traverser une prairie et passer devant une cabane tout en avançant face au village de St Leger au second plan. Descendre dans la forêt en direction du hameau des Richards et de ses alpages puis descendre la piste vers la droite.

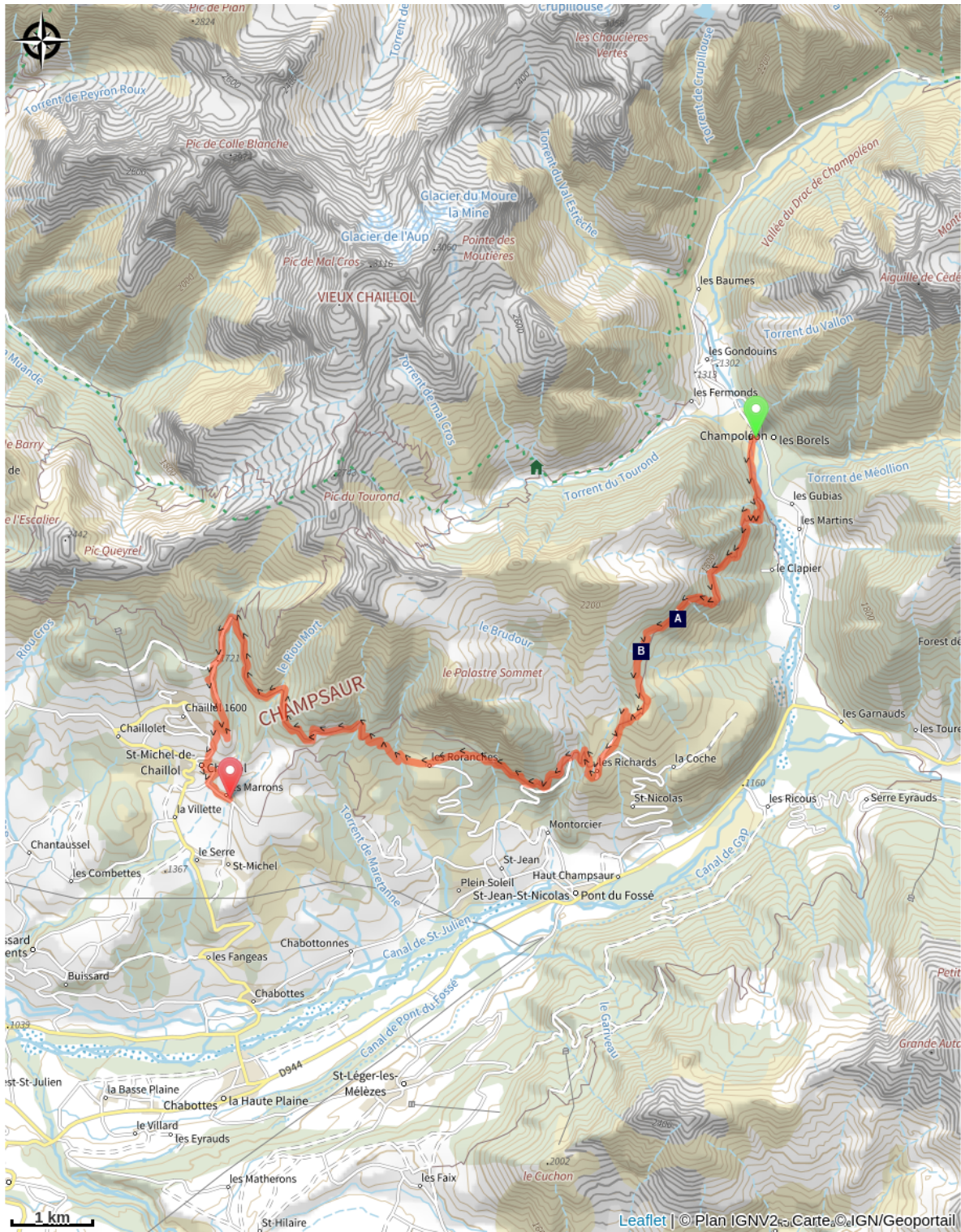
Tourner à gauche sur la route et traverser les Richards. Passer devant la fontaine et après l'angle de la dernière maison du hameau, virer à gauche sur un sentier caché derrière le bâtiment. Franchir une porte et passer à gué le torrent des Bonnets. Longer la source du Pinet avant de rejoindre sur l'autre rive, la petite sente qui bifurque à droite pour traverser le torrent du Brudour (prendre la passerelle en bois). Redescendre sur la piste et continuer à droite vers les Roranches. La piste surplombe Pont du Fossé et descend brusquement à gauche. Traverser un pierrier et continuer en sous-bois tout en ignorant le chemin qui redescend vers Pont du Fossé. Passer la barrière et une zone d'éboulement (prudence aux chutes de pierres). Franchir de nouveau une barrière et à l'intersection « Plafeït », continuer à gauche sur le sentier qui s'éloigne de la falaise devenue instable vers le hameau des Roranches à l'ouest. Longer la clôture et un très beau muret empierré afin d'arriver aux quelques

habitations et fermes des Roranches (1480 m).

Au pied de la falaise du Palastre, le sentier part à droite du petit parking des Roranches (1480 m), à côté du four à pain. Il passe devant la chapelle Saint-Pancrace à 100 m à l'ouest du hameau et près de l'oratoire Notre-Dame de Lourdes. Au croisement de Boisset (1420 m) prendre à droite la piste qui monte dans une belle forêt de hêtres. Continuer ensuite sur un sentier toujours à l'ombre des hêtres. Passer la balise du Landourier (1600 m). Après le passage d'une passerelle en bois, le sentier traverse le lit d'un torrent, asséché à cette saison, mais qui peut poser problème lors de la fonte des neiges. Jusqu'au Clot Di Roudou (1650 m) une longue traversée plane en balcon permet d'admirer les villages, stations de Saint-Léger les Mélèzes, Ancelle, Laye et un large panorama sur les sommets du Champsaur et du Gapençais. Coté montagne, le sentier est dominé par les aiguilles de Famourou, sentinelles de grès sculptées par les éléments. De la Nade (1660 m) aux Cabanes (1750 m), la vue se dégage également sur le Dévoluy, à 180° de Moissière à Bure en passant par Manse, Charance, Céüze, Gleize... Aux Cabanes, le sentier fait place à une piste à gauche qui descend doucement vers la station de Chaillol. Les tables de pique-nique et une fontaine (eau non contrôlée) invitent à la pause. Peu après il faut s'arrêter à la pancarte « canal de Malcros » qui donne des explications sur l'ouvrage restauré de la martelière des Oures. A Lou Dévès (1755 m), continuer sur la piste pour rejoindre la station de Chaillol.



# Sur votre chemin...



Point de vue (A)

Aire de pique-nique (B)

# Toutes les infos pratiques

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes :  
Pierre-Frédéric Galvin : pierre-frederic.galvin@fdc05.com

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne  
Virginie Dos Santos : ogm.vds@gmail.com  
Blandine Amblard : ogm.amblard@gmail.com

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

## Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes :  
Pierre-Frédéric Galvin : pierre-frederic.galvin@fdc05.com

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne  
Virginie Dos Santos : ogm.vds@gmail.com  
Blandine Amblard : ogm.amblard@gmail.com

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

## Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2200m d'altitude à une distance de 300m sol.

# Sur votre chemin...

---



## Point de vue (A)

Depuis cette portion de sentier en balcon, contempler le très beau panorama sur les Aiguilles du Pertuis, la vallée de Champoléon et sur le Drac Blanc et le Drac Noir en contre-bas.

Crédit photo : CDRP05

---



## Aire de pique-nique (B)

Agréable aire de pique-nique et fontaine du planté (eau non contrôlée).

Crédit photo : CDRP05